

**PROCES-VERBAL  
CONSEIL MUNICIPAL  
MERCREDI 16 janvier 2008  
19H00**

**Absents excusés :** C. DANGREAU – M. VERRIER – A. RICHARD – A. CAHOUR \_ M. CERONI – P. ACROUE

**Secrétaire de séance :** C. BESSAY

**1. Approbation du procès-verbal de la séance du 12 décembre 2007**

Adopté à l'unanimité

**2. Prêt-relais Crédit Agricole pour l'acquisition de la maison DEFLAUX**

Prorogation pour une durée d'un an dans l'attente du versement des subventions et de la vente du terrain « La Croix Blanche ». Vote à l'unanimité pour signature du nouveau contrat

**3. Déclassement RD29 et RD144**

Après enquête publique le conseil municipal émet un avis favorable sur le déclassement – Le Commissaire enquêteur a émis un avis favorable – Rappel : le Conseil Général versera à la Commune dans le cadre de ce déclassement la somme de 435 000 € et aménagera la traversée du village (RD 29). Vote à l'unanimité

**4. Décision Modificative N° 5 au BP VILLE 2007**

Adoptée à l'unanimité

**5. Convention CAF/MSA Chèques loisirs :** A reconduire pour la période 2008-2011. Le Conseil Municipal autorise à l'unanimité, le Maire à signer ladite convention.

**6. Périscolaire :** Création d'un poste pour étude surveillée à l'école Arthur Rimbaud à raison d'une heure par semaine (1/02/08 au 4/07/08). Adoptée à l'unanimité.

**7. Syndicat Mixte Forestier :** demande de retrait du syndicat, du Parc du Luberon et du Syndicat d'Aménagement de la Vallée de la Durance pour cause de redondance avec les communes adhérentes. Accord à l'unanimité.